

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 2 décembre 2013**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce deuxième jour du mois de décembre deux mille treize, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
Madame Marie-Noelle Mercier-Lavoie, Conseillère  
Monsieur, Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absent (s) : Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 - PRIÈRE**

Mélissa Girard, Mairesse, fait la prière d'usage.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013;
5. Responsabilités des membres du Conseil;
6. Modifier la résolution #2013-11-2311 concernant le prix du manomètre;
7. Rescinder la résolution #2013-11-2030 concernant le déneigement de la cour de la caserne et de l'édifice municipal;
8. Formation des élus;
9. Souper du comité de la F.A.D.O.Q les cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts le 7 décembre 2013 au coût de 25.00 \$ par personne;
10. Formation d'un comité santé sécurité casernes 4,5, et 6;
11. Renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal pour l'année 2014;
12. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2014;
13. Renouvellement de l'adhésion à la fédération québécoise des municipalités pour l'année 2014;
14. Renouvellement du contrat pour le soutien technique du logiciel CIB 2014;
15. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Touristique de Charlevoix pour l'année 2014;
16. Renouvellement de l'adhésion 2014 de la C.O.M.B.E.Q.

17. Renouvellement entente support financier 2013 pour la bibliothèque « La Girouette »;
18. Remboursement de la petite caisse;
19. Avis de motion concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisionnel et budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2014;
20. Avis de motion pour réviser le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus;
21. Service de consultation juridique pour l'année 2014;
22. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes 2013;
23. Dépôt des intérêts pécuniaires;
24. Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages (art. 6, al. 4 loi sur l'éthique)
25. Demande de don pour opération Nez rouge de La Malbaie;
26. Lettre de M. Raynald Pilote;
27. Avis de convocation du comité de relations de travail;
28. Entente pour le prêt de la salle municipale;
29. Entente intervenue entre M. Jonathan Néron et la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour la patinoire;
30. Les adresses courriel des élus municipaux;
31. Cafetière;
32. Varia;
  - A) Vœux de Noël des élus municipaux de Charlevoix;
  - B) Dépôt du rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus pour la campagne électorale 2013;
  - C)
33. Correspondance;
34. Comptes à ratifier de novembre 2013;
35. Comptes à payer de novembre 2013;
36. Salaires du mois de novembre 2013;
37. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
38. Période de questions allouée aux contribuables;
39. Ajournement de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2013-12-2340

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2013**

#### RÉSOLUTION 2013-12-2341

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 11 novembre 2013 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

## **5 – RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**

### **RÉSOLUTION 2013-12-2342**

<p><b><u>Conseillère Siègre 1</u></b> <b>Donatha Lajoie</b></p> <p><b><u>Tâches</u></b> Journal municipal, l'Âge d'or, journée du citoyen, semaine de la municipalité, souper bénévole et comité famille.</p>	<p><b><u>Conseiller Siègre 2</u></b> <b>Marie-Claude Gilbert</b></p> <p><b><u>Tâches</u></b> Brigade incendie, agent de liaison du COMUR-CCMUR, schéma risque Charlevoix-Est, CSST, conseil d'administration et surveillance du budget, association de conservation Vallée du Gouffre, bassins versants et archives.</p>
<p><b><u>Conseillère Siègre 3</u></b> <b>Alexandre Girard</b></p> <p><b><u>Tâches</u></b> Urbanisme (plan et règlements), membre du C.C.U., aqueduc et égouts et développement.</p>	<p><b><u>Conseiller Siègre 4</u></b> <b>Marie-Noëlle Mercier</b></p> <p><b><u>Tâches</u></b> Maison des jeunes, loisirs, sports et culture.</p>
<p><b><u>Conseiller Siègre 5</u></b> <b>Isabelle Vézina</b></p> <p><b><u>Tâches</u></b> Éclairage des rues, garage municipal, machinerie municipale, entretien des bâtiments et déléguée à la bibliothèque municipale scolaire.</p>	<p><b><u>Conseiller Siègre 6</u></b> <b>Joseph-Louis Girard</b></p> <p><b><u>Tâches</u></b> Résidence la Noyée, voirie, chemins d'hiver et à vocation agricole, conseil d'administration et surveillance du budget et délégué Municipalité amie des aînés (MADA).</p>

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter les responsabilités des membres du conseil.

## **6 – RESCINDER LA RÉSOLUTION # 2013-11-2311 CONCERNANT LE PRIX DU MANOMÈTRE**

### **RÉSOLUTION 2013-12-2343**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE rescinder la résolution # 2013-11-2311 concernant le prix du manomètre.

## **7 – RESCINDER LA RÉSOLUTION # 2013-11-2030 CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE LA COUR DE LA CASERNE ET DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

### **RÉSOLUTION 2013-12-2344**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE rescinder la résolution # 2013-11-2330 concernant le déneigement de la cour de la caserne de pompier, d'autoriser la directrice générale, Mme Marcelle Pedneault, à faire les demandes nécessaires auprès des entrepreneurs pour avoir un prix concernant le déblaiement de l'entrée de la caserne les soirs et les fins de semaine et d'autoriser Mme Marcelle Pedneault à trouver un entrepreneur pour ce même déneigement entre le 2 décembre 2013 et le 18 décembre 2013.

## **8 – FORMATION DES ÉLUS**

### **RÉSOLUTION 2013-12-2345**

CONSIDÉRANT QUE nous avons Mme Donatha Lajoie, Mr Alexandre Girard, Mme Marie-Noëlle Mercier et Mme Isabelle Vézina comme nouveaux conseillers (ères) à la table du conseil;

CONSIDÉRANT QUE selon la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, il est obligatoire de suivre la formation sur le comportement éthique dans les six (6) mois suivant l'entrée en fonction;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est invite les nouveaux élus à assister à une formation privée dans le cadre de leurs nouvelles fonctions, que cette formation a été préparée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et ayant comme sujet le comportement éthique;

CONSIDÉRANT QUE cette formation se déroulera le samedi 14 décembre 2013, que cette formation se déroulera de 9 h à 16 h au coût de 200,00 \$ taxes incluses par participant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Mari-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire ces quatre nouveaux conseillers (ères) à la formation donnée par la FQM à la MRC de Charlevoix-Est en date du samedi 14 décembre 2013 au coût de 200,00 \$ par participant.

**9 – SOUPER DU COMITÉ DE LA F.A.D.O.Q. LES CŒURS D'OR DE  
NOTRE-DAME-DES-MONTS LE 7 DÉCEMBRE 2013 AU COÛT DE 25.00 \$  
PAR PERSONNE**

**RÉSOLUTION 2013-12-2346**

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire l'achat de deux (2) cartes, une pour la mairesse Mme Mélissa Girard et l'autre pour le conseiller Mr Joseph-Louis Girard au coût de 25,00 \$ par personne pour le souper du comité de la F.A.D.O.Q. les cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts qui se déroulera le samedi 7 décembre 2013.

**10 – FORMATION D'UN COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ CASERNES 4, 5 ET 6**

**RÉSOLUTION 2013-12-2347**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Clermont a passé une résolution acceptant la formation d'un comité santé et sécurité pour les casernes 4 (Clermont), 5 (Saint-Aimé-des-Lacs) et 6 (Notre-Dame-des-Monts);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a reçu, suite à la participation de la rencontre du 20 novembre 2013 concernant la formation du dit comité, un document officialisant les titres reliés aux membres du comité, ainsi que les règles de fonctionnement de ce comité de santé et sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Clermont nous demande officiellement la possibilité de former un comité de santé et sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Clermont nous demande par le fait même de créer un budget pour ce comité au montant de 1 000,00 \$ qui comprendra deux (2) heures au taux horaire du travail caserne pour chaque membre du comité, ainsi que d'autres dépenses variables reliées au fonctionnement de ce comité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande de la ville de Clermont pour ce joindre à la formation d'un comité de santé et sécurité, ainsi que de créer un budget au montant de 1 000,00 \$ pour le fonctionnement du comité, que cette dépense fera partie du budget 2014.

**11 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE À QUÉBEC  
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2348**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts adhère pour l'année 2014 à Québec municipal au montant de 183,96 \$ incluant les taxes applicables, que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

**12 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES  
DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2349**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle l'adhésion de la Directrice générale et de la Directrice générale adjointe pour un montant de 800,00 \$ plus taxes et les assurances pour un montant de 432,00 \$ plus taxes pour l'année 2014 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q.), que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

**13 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2350**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2014 au montant de 757,37 \$ taxes incluses, que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

**14 – RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LE SOUTIEN  
TECHNIQUE DU LOGICIEL CIB 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2351**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE renouveler le contrat pour le soutien technique, le rôle en ligne et le module fichier statistique, élections et référendums concernant le logiciel CIB pour l'année 2014, au montant de 3 399,40 \$ plus les taxes applicables;

DE mandater la Corporation Informatique Bellechasse (CIB) pour la modification de la charte des comptes grands livre pour la rendre conforme à celle du ministère et selon la nouvelle présentation pour un montant de 475,00 \$ plus les taxes applicables, que ces dépenses font partie du budget 2014 et que les paiements seront effectués en janvier 2014.

**15 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION  
TOURISTIQUE DE CHARLEVOIX POUR L'ANNÉE 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2352**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion pour l'année 2014 à l'Association touristique de Charlevoix;

QUE le paiement de la cotisation annuelle soit fait au montant de 2 636,82 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2014, que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

**16 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2014 DE LA C.O.M.B.E.Q.**

**RÉSOLUTION 2013-12-2353**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE renouveler l'adhésion à la C.O.M.B.E.Q. pour l'inspectrice municipale pour l'année 2014 au montant de 333,43 \$ incluant les taxes applicables, que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

**17 – RENOUELEMENT ENTENTE SUPPORT FINANCIER 2013 POUR LA BIBLIOTHÈQUE « LA GIROUETTE »**

**RÉSOLUTION 2013-12-2354**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts rembourse les frais divers pour l'année 2013 à la bibliothèque *La Girouette* pour l'achat de livre à 601,89 \$, pour les activités à 300,00 \$, pour la papeterie et les timbres à 63,64 \$, pour de la formation à 60,00 \$, pour les réunions à 162,10 \$, pour les déplacements à 125,00 \$ et pour les autres dépenses à 35,00 \$, pour un montant total de 1 347,63 \$ incluant les taxes.

**18 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE**

**RÉSOLUTION 2013-12-2355**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 87,13 \$ afin de revenir au montant initial de 200,00 \$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées

**19 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISION ET BUDGÉTAIRES), LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX, SOIT : AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT DES ORDURES AINSI QUE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2356**

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Alexandre Girard concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2014 seront modifiés à une prochaine réunion.

**20 – AVIS DE MOTION POUR RÉVISER LE RÈGLEMENT CONCERNANT  
LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

**RÉSOLUTION 2013-12-2357**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Joseph-Louis Girard de réviser le règlement #228-27 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**21 – SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE POUR L'ANNÉE 2014**

**RÉSOLUTION 2013-12-2358**

CONSIDÉRANT QUE la proposition faite par le cabinet d'avocats Heenan Blaikie Aubut visant à offrir à la municipalité un service de consultation juridique ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures pour un montant forfaitaire annuel;

CONSIDÉRANT QUE ce service donnerait la possibilité à la mairesse ainsi qu'à la directrice générale de consulter un procureur sur des questions relevant de la gestion de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un tel service permettrait aux différentes personnes impliquées dans la prise de décision par la municipalité, incluant l'inspectrice municipale, d'obtenir de l'information juridique pertinente avant que les décisions ne soient prises;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confier à Heenan Blaikie Aubut et plus particulièrement à Mme Isabelle Landry le mandat d'offrir à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, un service de consultation juridique téléphonique, ainsi qu'une rencontre informelle d'une durée de trois (3) heures tel que décrit ci-dessus pour la somme de 800,00 \$ à laquelle s'ajoutent les taxes et déboursés payable en deux versements égaux, que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

**22 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES  
FÊTES 2013**

**RÉSOLUTION 2013-12-2359**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du 21 décembre 2013 jusqu'au 5 janvier 2014 inclusivement. Le bureau sera ouvert à compter du 6 janvier 2014.

**23 – DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

**RÉSOLUTION 2013-12-2360**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire le dépôt des intérêts pécuniaires de la mairesse Mme Mélissa Girard, des conseillers et des conseillères Mme Donatha Lajoie, Mme Marie-Claude Gilbert, Mr Alexandre Girard, Mme Marie-Noëlle Mercier, Mme Isabelle Vézina et Mr Joseph-Louis Girard.

**24 – DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES  
DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL  
CONCERNANT CERTAINS DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU TOUS  
AUTRES AVANTAGES (ART. 6 AL. 4 LOI SUR L'ÉTHIQUE)**

**RÉSOLUTION 2013-12-2361**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages.

**25 – DEMANDE DE DON POUR OPÉRATION NEZ ROUGE DE LA  
MALBAIE**

**RÉSOLUTION 2013-12-2362**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de la part d'Opération Nez Rouge le 18 novembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander une aide financière afin d'aider la réalisation et le succès de la saison 2013 d'Opération Nez rouge;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande d'Opération Nez Rouge de La Malbaie parce que cette demande ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

**26 – LETTRE DE MR RAYNALD PILOTE**

**RÉSOLUTION 2013-12-2363**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a reçu une lettre de la part de Mr Raynald Pilote;

CONSIDÉRANT QUE la lettre a pour but de demander à la municipalité de rembourser la facture au montant de 258,69 \$ incluant les taxes pour le remorquage daté du 25 octobre 2013 dû à l'affaissement du chemin de contournement survenu lors des travaux de raccordement de l'eau et d'égout de Mr Lavoie;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE refuser la demande de Mr Raynald Pilote concernant le remboursement de 258,69 \$ pour la facture de remorquage daté du 25 octobre 2013.

**27 – AVIS DE CONVOCATION DU COMITÉ DE RELATIONS DE  
TRAVAIL**

**RÉSOLUTION 2013-12-2364**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a reçu une lettre de la part de Mr Maxime Guérin, stagiaire en droit;

CONSIDÉRANT QUE la lettre a pour but d'informer la municipalité que Mr Guérin et que Mr Serge Dufour sont prêt à tenir une rencontre de comité de relations de travail, le tout conformément à l'article 24 de la convention collective, dans le but de mettre en place un régime d'assurance collectif et de discuter du régime collectif d'épargne retraite;



CONSIDÉRANT QUE le comité sera composé de la mairesse Mme Mélissa Girard, de la Directrice Générale Mme Marcelle Pedneault et du conseiller M. Alexandre Girard;

CONSIDÉRANT QU'ils seraient prêts à fixer la date de cette rencontre au lundi 2 décembre 2013 à 10 h 30;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE reporter la rencontre du lundi 2 décembre 2013 à 10 h 30 étant donné que la municipalité ne pourra pas être présente à la rencontre et de proposer deux nouvelles dates à M. Guérin et au syndicat pour que cette rencontre se tienne soit le vendredi 10 janvier 2014 ou soit le vendredi 17 janvier 2014 en début d'après-midi selon leurs disponibilités.

### **28 – ENTENTE POUR LE PRÊT DE LA SALLE MUNICIPALE**

Ce point est remis à une réunion ultérieure.

### **29 – ENTENTE INTERVENUE ENTRE MR JONATHAN NÉRON ET LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS POUR LA PATINOIRE**

#### **RÉSOLUTION 2013-12-2365**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE signer l'entente intervenue entre Mr Jonathan Gaudreault-Néron, responsable de la patinoire et la municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour la saison hivernale fin 2013 début 2014, ainsi que d'autoriser la mairesse Mme Mélissa Girard, la directrice générale Mme Marcelle Pedneault et le responsable de la patinoire Mr Jonathan Gaudreault-Néron à signer cette entente.

### **30 – LES ADRESSES COURRIEL DES ÉLUS MUNICIPAUX**

#### **RÉSOLUTION 2013-12-2366**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts désire faire migrer les courriels vers Microsoft exchange;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont estimés à environ de 50,00 \$ par mois pour l'ensemble des courriels;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la migration des courriels vers Microsoft exchange au coût de 50,00 \$ par mois, d'autoriser la directrice générale, ainsi que la mairesse à effectuer les démarches nécessaires, que cette dépense fait partie du budget 2014 et que le paiement sera effectué en janvier 2014.

### **31 – CAFETIÈRE**

#### **RÉSOLUTION 2013-12-2367**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE rembourser la cafetière au coût de 79,99 \$ plus les taxes applicables pour les employés de la municipalité.

## 32 – VARIA

### A) – VŒUX DE NOËL DES ÉLUS MUNICIPAUX DE CHARLEVOIX

#### RÉSOLUTION 2013-12-2368

CONSIDÉRANT QUE l'Hebdo Charlevoisien a choisi d'offrir un nouveau concept sur son site Web : les vœux de Noël en vidéo;

CONSIDÉRANT QUE le concept est de présenter les vœux de Noël des maires et mairesse dans leur municipalité devant un décor de Noël, soit devant une résidence ou un lieu décoré;

CONSIDÉRANT QUE cette vidéo, au coût de 150,00 \$, sera d'une durée de 45 à 60 secondes, qui sera diffusée le mercredi 18 décembre sur le site Web *charlevoixendirect.com* où il y a en moyenne 35 000 clics et 114 000 visites par mois;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE créer une vidéo, au coût de 150,00 \$, pour présenter les vœux de Noël de la mairesse devant un décor de Noël dans la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, qui sera d'une durée de 45 à 60 secondes et qui sera présenté le mercredi 18 décembre 2013 sur le site Web *charlevoixendirect.com*.

### B) – DÉPÔT DU RAPPORT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DONT LE TOTAL EST DE 100 \$ OU PLUS POUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE 2013

#### RÉSOLUTION 2013-12-2369

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer le rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus pour la campagne électorale 2013.

## 33 – CORRESPONDANCE

#### RÉSOLUTION 2013-12-2370

Teamsters Canada : Suite à la catastrophe du Lac-Mégantic, l'organisation syndicale nous indique qu'il est de notre devoir de nous assurer que Transport Canada exerce une surveillance accrue des compagnies ferroviaires, afin que l'autoréglementation de ces compagnies prenne fin pour que la santé et la sécurité restent une priorité sur la course aux profits;

Agence du revenu du Canada : Crédit pour l'embauche visant les petites entreprises (CEPE) pour l'année 2012 au montant de 343,98 \$ qui nous sera envoyé sous peu;

Steven Cloutier : Offre de service pour l'entretien ménager de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) : Offre d'adhésion à l'association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique;

Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est : Offre pour joindre le programme de certification Équi-Temps Charlevoix;

Table de concertation sur les paysages : Transmission des documents *Plan paysage de la route 138 – Résumé*;

Direction générale des finances municipales : Compensations tenant lieu du remboursement de la TVQ pour l'année 2013 qui nous sera confirmée en janvier 2014;

Fédération québécoise des municipalités (FQM) : Élections au conseil d'administration de la FQM suite à ceux qui se sont retirés de la vie municipale ou qui ont été défaits lors des élections municipales de 3 novembre 2013;

Association des personnes handicapées de Charlevoix inc. : L'organisme tient à nous remercier pour la contribution versée à l'occasion de la fête de Noël du 8 décembre 2013;

Emplois d'été Canada : Ce dernier accorde un financement aux employeurs du secteur public afin de créer des emplois d'été pour les étudiants âgés de 15 à 30 ans, la période pour présenter une demande sera du 2 décembre au 31 janvier 2014;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

### **34 – COMPTES À RATIFIER DE NOVEMBRE 2013**

#### **RÉSOLUTION 2013-12-2371**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 19 036,91 \$

Eau potable :

Total : 19 036,91 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #1172, #1179, #1180, #1184, #1186.

### **35 – COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2013**

#### **RÉSOLUTION 2013-12-2372**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2013 au montant de 21 906,65 \$;

Fonds d'administration pour novembre 2013 : 21 754,42 \$

Eau potable pour novembre 2013 : 152,23 \$

TOTAL : 21 906,65 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2013 au montant de 21 906,65 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 21 906,65 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

**36 – SALAIRES DU MOIS DE NOVEMBRE 2013**

**RÉSOLUTION 2013-12-2373**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2013 au montant de 10 826,57 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de novembre 2013 au montant de 10 826,57 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS # 1173, # 1178, # 1181, # 1182, # 1183 et # 1185.

**37 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

**38 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**39 – AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2013-12-2374**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit ajournée le 18 décembre 2013 à 19h00. Il est 18 heures 45.

---

Mélissa Girard  
Mairesse

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale, sec.-très.